

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 78 (1952)  
**Heft:** 8: Foire suisse de Bâle, 19-29 avril 1952

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

**Abonnements :**  
Suisse : 1 an, 24 francs  
Etranger : 28 francs  
Pour sociétaires :  
Suisse : 1 an, 20 francs  
Etranger : 25 francs  
Pour les abonnements  
s'adresser à :  
**Administration**  
du « Bulletin technique  
de la Suisse romande »  
Librairie Rouge & Cie  
S. A., Lausanne  
Compte de chèques pos-  
taux II. 5775, à Lausanne  
Prix du numéro : Fr. 1.40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Société vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; E. Latelin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Groscurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Caste postale Chauderon 478, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

## Tarif des annonces

Le millimètre  
(larg. 47 mm) 24 cts  
Réclames: 60 cts le mm  
(largeur 95 mm)  
Rabais pour annonces  
répétées

Annonces Suisses S.A.



5 Rue Centrale. Tél. 22 33 26  
Lausanne et succursales

**SOMMAIRE :** Production et consommation d'énergie électrique en Suisse pendant l'année hydrographique 1950/51. — DIVERS: Nouveaux aménagements hydro-électriques en Suisse romande. — Société suisse des ingénieurs et des architectes: Voyage d'étude aux Etats-Unis. — LES CONGRÈS: 4<sup>e</sup> Congrès international des fabrications mécaniques. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — INFORMATIONS DIVERSES: Foire suisse d'échantillons de Bâle.

## PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN SUISSE pendant l'année hydrographique 1950/51

Extrait du communiqué de l'Office fédéral de l'économie électrique, Berne<sup>1</sup>

Résultats de la statistique établie pour l'année hydrographique écoulée, s'étendant du 1<sup>er</sup> octobre 1950 au 30 septembre 1951, comparés à ceux d'exercices antérieurs.

### I. Production et consommation globales d'énergie électrique

Durant l'année hydrographique comprise entre le 1<sup>er</sup> octobre 1950 et le 30 septembre 1951, les conditions furent très favorables pour l'économie électrique de notre pays. Le débit du Rhin à Rheinfelden — qui donne une bonne indication sur l'état de la production d'énergie, car les usines actuellement aménagées dans son bassin versant fournissent les deux tiers de la capacité de production annuelle par les apports d'eau naturels — atteignit durant le semestre d'hiver 123 % (année précédente 67 %) et, durant le semestre d'été, 106 % (80 %) de la moyenne d'une longue durée. Cette production supérieure à la moyenne permit de satisfaire sans restriction à un accroissement de la consommation qui dépassa largement les prévisions.

La production des usines hydrauliques a été de 5161 millions de kWh (4081) en hiver, 7030 millions de kWh (6237) en été, soit au total 12 191 millions de kWh (10 318). Par rapport à l'année précédente, l'augmentation fut de 1080 millions de kWh en hiver et de 793 millions de kWh en été, soit au total 1873 millions de kWh, c'est-à-dire 18,2 %. Cela provint principalement du plus fort débit des cours d'eau et, dans une faible mesure, de la mise en service de nouvelles usines

(308 millions de kWh). Le 43 % (année précédente 40 %) de la production annuelle concernait le semestre d'hiver. Quant à la production d'énergie thermique, elle n'a été que de 56 millions de kWh (161).

La consommation indigène normale, c'est-à-dire sans la consommation des chaudières électriques, ni l'énergie de pompage, fut de 5047 millions de kWh (4236) en hiver et de 5382 millions de kWh (4737) en été, soit au total 10 429 millions de kWh (8973). Cet imposant accroissement de la consommation de 811 millions de kWh (19,1 %) en hiver, 645 millions de kWh (13,6 %) en été et 1456 millions de kWh (16,2 %) au total, reflète l'extrême amélioration de l'activité économique. L'accroissement a été particulièrement marqué pour les applications électrochimiques, électrométallurgiques et électrothermiques, avec 600 millions de kWh (34 %), dont un peu plus de la moitié en hiver. En seconde place, au point de vue absolu, mais non à celui du pourcentage, vient le groupe des usages domestiques et de l'artisanat (y compris les immeubles administratifs et commerciaux, les hôtels et les hôpitaux, l'agriculture, les services des eaux, l'éclairage public, etc.) avec un accroissement de consommation de 370 millions de kWh (10,9 %). Pour l'industrie générale, l'accroissement a été de 249 millions de kWh, soit de 16,1 %, proportionnellement beaucoup plus considérable que celui du groupe des usages domestiques et de l'artisanat. De même, pour la traction, l'accroissement de la consommation

<sup>1</sup> Les clichés de ce communiqué nous ont été obligeamment prêtés par le Bulletin de l'Association suisse des Electriciens, dont le n° 3, 1952, donne, en plus des précisions reprises ici, d'intéressantes indications relatives à la situation financière des entreprises électriques. (Réd.).